

AVIS AUX CITOYENS CHARENTAIS

Le grand débat national en cours sur la fiscalité

Savez-vous pourquoi, **malgré nos efforts de tri** et la performance de gestion des déchets de la Charente, le **coût de nos impôts** sur les déchets* **va augmenter** dans les prochaines années ?



La collecte et le traitement des déchets sont soumis à des taxes nationales.

Pour 100 € payés par le charentais à sa collectivité

8 € reversés à l'Etat en 2008

14 € reversés à l'Etat en 2018

21 € reversés à l'Etat en 2025



Défendons-nous ensemble, élus locaux et citoyens !

Pour faire changer le poids de la fiscalité sur les déchets que nous produisons tous dans notre société de consommation, exprimez-vous en déposant une contribution sur la plateforme <https://granddebat.fr/>

*la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères

calitom
service public des déchets